

Extrait du Helico-Fascination

<http://helico.fascination.free.fr/spip>

Aéronautique Navale et hélicoptères

- Récits -



Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2010

Helico-Fascination

C'est en 1912 que l'aviation maritime prend son essor. Bien modeste car une dispose que de deux aéroplanes : un biplan Farman de 1910 et un hydroplane Voisin de 1911. Un décret du 10 juillet 1914 organise l'Aéronautique maritime avec un service central de l'Aéronautique à Paris et deux composantes opérationnelles : les centres d'aérostation et les aérostats et les centres d'aviation maritime.

Il faut attendre les années 1930 pour voir la Marine s'intéresser aux autogyres.

En 1936, le lieutenant de vaisseau Allain effectue des essais sur l'autogyre Leo C.30 type La Cierva.

En 1939, l'escadrille 32S équipée de ce matériel est créée à Hyères-le-Palyvestre.

Les autogyres n'auront qu'un rôle modeste durant la campagne de France.

C'est en 1951 que l'hélicoptère débute dans l'Aéronautique navale. La Marine reçoit ses premiers hélicoptères, des Bell 47. Ce sont des appareils légers destinés aux liaisons, à l'observation et au sauvetage.

Le 30 octobre 1951, le Bell, avec le LV Le Barbier, EV Le Moustre et le mécanicien Feat, décolle de Toussus et par sauts de puce rejoint Saint-Mandrier. La première formation d'hélicoptères de la Marine vient de naître. En octobre 1951, la 58S est constituée. Les moyens resteront longtemps limités à un seul appareil et six membres d'équipage : 3 pilotes et 3 mécaniciens.

Les Bell resteront en service de 1951 à 1960.

S'y ajouteront au fil du temps, des Sikorski S 51 de 1951 à 1953 et des Piasecki HUP2 de 1953 à 1959.

En absence de piste d'atterrissage, Saint-Mandrier accueillait déjà des hydravions (Gourdou, PL15, Dornier, Noroît, Sunderland)

En 1954 la 23S sera équipée de Piasecki HUP2 qui remplaceront les Alouette II et les Alouette III. Viendront ensuite à Saint Mandrier, les flottilles 31F et 33F.

La 58S quitte Saint-Mandrier en 1954 pour s'installer à Saint-Raphaël. Elle sera équipée d'Alouette II de S 55, d'H 19.

En 1960, la formation des pilotes sera assurée par l'Armée de l'Air à Chambéry (Base 725 du Bourget-du-Lac).

En 1951, un Sikorski S 51 arme le porte-avions Arromanches en Extrême-Orient. Cet hélicoptère sera accidenté à Djibouti et rentrera en France. L'Arromanches effectuera sa campagne en Indochine sans hélicoptère.

La priorité est le sauvetage. En 1951 lors de l'armement aux USA du La Fayette, la sécurité des pilotes est assurée par des équipages américains sur des Piasecki HUP2. 19 appareils seront remis à la France par les Etats-Unis au titre du PAM jusqu'en 1954. Les HUP2 constituent une escadrille de surveillance basée à Saint-Mandrier la 23S. Elle assure un service de sauvetage en mer le long du littoral méditerranéen. En Indochine, deux S51 sont mis en service et douze S55 sont prévus pour 1954. La marine désire aussi acquérir des hélicoptères lourds pour la lutte

anti-sous-marine.

En 1955, la Marine commande 3 exemplaires de l'Alouette SE 3130 dont les performances sont supérieures à celles annoncées.

<!-- htmlA -->

Le mot « flottille » désigne depuis 1943, les formations aériennes de combat alors que l'appellation « escadrille » reste depuis 1946 attribuée aux anciennes sections de liaison, de transport, de servitude et d'entraînement (école).
Flottilles et escadrilles reçoivent en 1953 une nouvelle numérotation fonction de leurs missions ou de leur spécifications. : C'est ainsi qu'à partir de 1956, la dizaine allant de 30F à 39F est attribuées aux flottilles d'hélicoptères et que la dizaine allant de 20S à 29S est attribuées aux escadrilles d'hélicoptères (liaison, recherche, CEPA) et celle de 50S à 59S aux escadrilles -écoles (avions et hélicoptères)

<!-- htmlB -->Avec un nouveau théâtre d'opération en Algérie, la Marine met à la disposition des autorités militaires un S55 de l'escadrille 10S. L'appareil rallie Sétif via Perpignan, Barcelone, Valence, Alicante, Lartigue, Alger. Il est suivi d'un second appareil. La presse relate l'intervention d'un Piaseki HUP2 de l'Arromanches dans le port de Mers-el-Kébir auprès du cargo hollandais Bernath-Bolm pour évacuer son commandant gravement malade vers l'hôpital d'Oran. Le 1er août 1956, une nouvelle flottille est créée la 31F. Elle est équipée de Piaseki H21 « banane volante ». Basée à Alger-Maison blanche, elle doit transporter les troupes d'assaut de l'Armée de terre. En 1956, la Marine possède 27 hélicoptères Bell, Piaseki H21 et Sikorsky équipant trois escadrilles à terre, nos porte-avions et le centre d'essai. En 1957 est créé la flottille 32F équipée de Sikorsky HSS (S58) puis le groupement de l'Aéronautique navale n°1 dont la mission est d'assurer le commandement des flottilles.

Les flottilles 31, 32, 33F sillonnent tout le ciel algérien avec les commandos de la Marine De Penfentenyo, De Monfort, Trepel et Jaubert.